

12 MAI
DEUXIÈME APPARITION
(27 novembre 1830)

(Troisième phase)

La Vierge Immaculée était donc là en présence de Sœur Catherine extasiée. Elle était, selon l'expression naïve de la Voyante, "*belle dans son plus beau*", les mains rayonnantes de lumière. L'inscription en lettres d'or la nimbaît gracieusement : "*Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous.*"

A l'instant, le tableau parut se retourner et la Sœur vit, au revers, la lettre M, surmontée d'une croix, ayant une barre à sa base, et au-dessous du monogramme de Marie, deux cœurs, l'un entouré d'épines, le second transpercé d'un glaive.

Les notes de la Voyante ne mentionnent pas les douze étoiles qui entouraient le monogramme de Marie et les deux cœurs. Cependant, elles ont toujours figuré sur le revers de la Médaille. Il est sûr que ce détail a été reconnu par la Sainte à partir des apparitions, et accepté de vive voix un peu plus tard.

Comme elle se demandait un jour, pendant la méditation, ce qu'il fallait graver au revers de la Médaille, une voix intérieure lui répondit : "*Le M, la croix et les deux cœurs en disent assez.*"

Le symbole était suffisamment clair, en effet, pour les chrétiens rachetés par un Dieu crucifié, en présence de sa Mère douloureuse.

PRIÈRE

Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance, et réclamé votre secours ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, ô ma Mère, je cours vers vous, et, gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Veuillez, ô Mère du Verbe, ne point mépriser mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il !

Ô MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ, PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS A VOUS !